

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: www.au.int

SC26081 – 133/2/15

CONSEIL EXÉCUTIF

Trente-sixième session ordinaire

Les 6 et 7 février 2020

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1222(XXXVI)

Original : anglais

**RAPPORT SUR L'ÉLECTION D'UN (1) MEMBRE
MASCULIN DU COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS
ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT**

RAPPORT SUR L'ÉLECTION D'UN (1) MEMBRE MASCULIN DU COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

1. L'élection des membres du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE) est régie par les dispositions de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (la Charte) et le Règlement intérieur de la Conseil exécutif.

2. Le CAEDBE est établi par l'article 33 (1) de la Charte qui prévoit que le CAEDBE est composé de onze (11) membres de haute moralité, intégrité, impartialité et compétence en matière de droits et de bien-être de l'enfant. Les membres du CAEDBE agissent à titre personnel.

3. La Commission souhaite informer le Conseil exécutif qu'une vacance est survenue au CAEDBE en raison du décès de l'hon. Mohamed Ould Ahmedou dit H'meyada, de la République islamique de Mauritanie. Feu l'hon. Mohamed a été nommé membre du CAEDBE par décision **Assembly / AU / Dec.595 (XXVI)** de janvier 2016 pour un mandat de cinq (5) ans, conformément aux dispositions de l'article 37 (1) de la Charte.

4. À cet égard, il est fait référence à **l'article 39 de la Charte** qui prévoit la procédure à suivre en cas de vacance au sein du **CAEDBE**, comme suit :

Lorsqu'un membre du Comité quitte son poste pour une raison autre que l'expiration normale d'un mandat, l'État qui a désigné ce membre nomme un autre membre parmi ses ressortissants pour siéger pour le reste du mandat - sous réserve de l'approbation de la Conférence.

5. En conséquence, la Commission, par voie de note verbale, a demandé à la République islamique de Mauritanie de désigner l'un de ses ressortissants pour siéger au CAEDBE, pour le reste du mandat de feu l'hon. Mohamed, dont **le mandat de 5 ans expirait en janvier 2021**. Une copie de la note verbale a été transmise à tous les États membres.

6. La Commission souhaite informer le Conseil exécutif que la candidature reçue par la Commission de la République islamique de Mauritanie est la suivante :

N°.	NOM	PAYS	RÉGION	SEXE
1	Aboubekrine El Jera	Mauritanie	Nord	M

**PROJET DE DÉCISION SUR L'ÉLECTION D'UN (1) MEMBRE MASCULIN DU
COMITÉ AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE
L'ENFANT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Le Conseil Exécutif,

1. **PREND NOTE** du rapport de la Commission sur l'élection d'un (1) membre masculin du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant de la République islamique de Mauritanie.
2. **ÉLIT** le membre suivant du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant pour le reste du mandat de feu l'hon. Mohamed Ould Ahmedou dit H'meyada, jusqu'en **janvier 2021**.

N°.	NOM	PAYS	RÉGION	SEXE
1		Mauritanie	Nord	M

3. **RECOMMANDE** le membre élu du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant à la trente-troisième session ordinaire de la Conférence, pour nomination.

PROJET DE DÉCISION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN (1) MEMBRE MASCULIN DU COMITÉ AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de l'élection d'un (1) membre masculin du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant de la République islamique de Mauritanie.
2. **NOMME** le membre suivant du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant pour le reste du mandat de feu l'hon. Mohamed Ould Ahmedou dit H'meyada, **jusqu'en janvier 2021**:

N°.	NOM	PAYS	RÉGION	SEXE
1				

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2020-02-07

Report on Election of one (1) Male Member of the African Committee of Experts on the Rights and Welfare of the Child

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8795>

Downloaded from African Union Common Repository